



DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE LA ROCHELLE
COMMUNE DE PUILBOREAU

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS
À MADAME DOMINIQUE RAMBAUD

N° 2026-DGS-RD-046

Le Maire de la commune de Puilboreau ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-18, L.2122-19, L.2122-23 ;

Vu la séance d'installation du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des Adjoint au Maire ;

Vu les arrêtés de délégation de fonctions aux Adjoint ;

Considérant que pour la bonne administration des affaires communales, il convient de déléguer à un Conseiller municipal l'exercice de certaines fonctions ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Madame Dominique RAMBAUD, Conseillère municipale, est déléguée, par le présent arrêté, à exercer sous la surveillance et la responsabilité du Maire et concurremment avec lui, les fonctions dans ce domaine : Éducation.

Délégation de fonction lui est donnée dans ce domaine et notamment pour :

- Le suivi du Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.) ;
- Le suivi de la petite enfance (crèche intercommunale, relais petite enfance) ;
- La relation avec les partenaires institutionnels (Éducation Nationale, SDJES, CAF, P.M.I., C.D.A. de La Rochelle).

La présente délégation s'exercera en l'absence ou l'empêchement du Maire ou de l'Adjoint bénéficiaire de la délégation.

ARTICLE 2 : Les présentes délégations prendront fin en cas de retrait par le Maire, en cas de cessation des fonctions du Conseiller municipal et en tout état de cause à l'expiration du mandat municipal en cours.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté et de son affichage dont une ampliation sera adressée :

- Au Préfet ;
- Au responsable du Service de Gestion Comptable de Ferrières ;
- À l'intéressé à la notification.

AR Prefecture

017-211702915-20260330-2026_DGS_RD_046-AR
Recu le 30/03/2026
Arrêté n° 2026-DGS-DR-046

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Maire et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, Hôtel Gilbert, 15 rue de Blossac, CS 80541, 86020 POITIERS Cédex ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Puilboreau, le 30 mars 2026

Le Maire,
Didier PROUST



Notifié le : 30/03/2026

Dominique RAMBAUD
Signature

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'D. Rambaud', is written over a horizontal line.

Acte rendu exécutoire après sa transmission

au Représentant de l'État le :

Et sa publication le :